

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 27–30 octobre 2008

PROJETS APPROUVÉS PAR CORRESPONDANCE

Point 9 de l'ordre du
jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2008/9-A
16 septembre 2008
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT APPROUVÉES PAR CORRESPONDANCE ENTRE LA SESSION ANNUELLE ET LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2008 – TIMOR-LESTE 10388.1

Assistance aux populations vulnérables

Le 6 août 2008, l'intervention prolongée de secours et de redressement a été soumise aux membres du Conseil pour approbation par correspondance. L'approbation a été obtenue le 5 septembre 2008.

Nombre de bénéficiaires	255 600 (moyenne annuelle)
Durée de l'intervention	24 mois (1er septembre 2008–31 août 2010)
Volume des produits alimentaires fournis par le PAM	30 263 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	21 175 975
Coût total pour le PAM	36 038 233

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment à l'avance avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

RESUME

Le Timor-Leste est récemment sorti de siècles de joug colonial, suivis par 24 ans d'occupation étrangère. En avril/mai 2006, la sécurité interne s'est rapidement dégradée et les troubles civils qui ont suivi ont entraîné le déplacement de 150 000 personnes, l'effondrement de l'ordre public et la destruction de l'infrastructure. La violence a conduit le gouvernement à demander à l'Organisation des Nations Unies de continuer de fournir une assistance au pays et de dépêcher des forces de police et des forces militaires internationales supplémentaires. Les institutions gouvernementales demeurent extrêmement fragiles et ne peuvent compter que sur la Mission des Nations Unies au Timor-Leste pour renforcer leurs capacités. En février 2008, les attaques armées dont ont été victimes le Président et le Premier Ministre ont de nouveau aggravé les tensions. Les mesures et processus mis en place après ces incidents ont été conformes aux dispositions de la Constitution, élément positif qui a aidé à étouffer les foyers de troubles.

Le Timor-Leste est un pays à faible revenu et à déficit vivrier¹ et, sortant d'un conflit, il vient au 150^{ème} rang pour ce qui est de l'Indicateur du développement humain calculé par le Programme des Nations Unies pour le développement. Avec un revenu par habitant de 358 dollars par an, il est au nombre des pays les plus pauvres d'Asie.² La sécurité demeure précaire et reste chroniquement exposée aux conflits entre communautés et individus, à la pauvreté, à l'impact de moyens de substance non viables à long terme, au mauvais état de santé et aux carences nutritionnelles de la population et à des catastrophes naturelles récurrentes. La majorité de la population du pays – qui compte 1 million d'habitants – est vulnérable à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition et est tributaire pour subsister d'une base de ressources naturelles en voie d'épuisement rapide. Selon la mission d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires envoyée conjointement dans le pays par le PAM et par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en 2007, l'insécurité alimentaire au Timor-Leste est généralisée et affecte 64 pour cent des ménages. Hormis le secteur pétrolier, l'activité économique continue de stagner ou est sur le déclin, et plus de 40 pour cent de la population vit au-dessous du seuil national de pauvreté, fixé à 0,55 dollar par jour.³

¹ Mission PAM/FAO d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires, 2007.

² Programme des Nations Unies pour le développement. *Rapport sur le développement humain 2007/2008*.

³ Banque mondiale. 2004. *Rapports sur le secteur du développement humain: est de l'Asie et Pacifique*. (décembre).



L'Enquête sur les conditions de vie réalisée au Timor-Leste en 2007 a fait apparaître qu'entre 2003 et 2007, la prévalence de l'insuffisance pondérale parmi les enfants est passée de 45,8 à 50,3 pour cent, celle des troubles de croissance de 49,4 à 49,9 pour cent et celle du dépérissement de 12,4 à 18,8 pour cent. La productivité du système d'éducation primaire est réduite en raison de taux élevés d'abandons (25 pour cent) et de redoublements (16 pour cent), seuls 46 pour cent des enfants inscrits achevant leur sixième année d'études.⁴

En février 2008, le PAM a organisé une réunion consultative avec les parties prenantes, à savoir notamment le gouvernement, les donateurs, les organisations non gouvernementales et les organismes des Nations Unies. Les conclusions retirées de l'évaluation de la sécurité alimentaire de 2005 et 2006 ainsi que de la mission conjointe PAM/FAO d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires qui s'est rendue dans le pays en 2007 ont été que le PAM devrait continuer de fournir une assistance au Timor-Leste pour l'aider à combattre l'insécurité alimentaire et la malnutrition, ce qui a été de nouveau confirmé par les conclusions et les recommandations de la mission d'évaluation du PAM, en octobre/novembre 2005. En outre, une réunion de haut niveau a été organisée avec le gouvernement et les principaux donateurs en avril 2008 en vue d'obtenir leur appui au sujet de la portée proposée de la nouvelle opération.

Les objectifs de l'intervention prolongée de secours et de redressement Timor-Leste 10388.1, "Assistance aux populations vulnérables", sont d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages et la situation nutritionnelle et l'état de santé des groupes vulnérables; d'accroître les taux de fréquentation et d'assiduité scolaires et d'atténuer la faim des élèves à l'école; de maintenir une réserve d'urgence pour le cas de catastrophes soudaines; et d'aider à la réinstallation des populations déplacées grâce à la distribution d'"enveloppes de retour". En outre, le PAM aidera à renforcer les capacités des institutions gouvernementales et de leur personnel en matière de préparation des interventions en cas d'urgence, appuiera la mise en place d'un système de sécurité sociale basé sur l'aide alimentaire et aidera à établir une installation de fabrication locale d'aliments enrichis. Enfin, le PAM aidera le gouvernement à améliorer son système logistique et son infrastructure tant au plan national qu'au niveau des districts.

Ces objectifs vont dans le sens des objectifs stratégiques 1, 2, 3 et 4 du PAM,⁵ des premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, septième et huitième Objectifs du Millénaire pour le développement et des priorités nationales de développement. La responsabilité des activités et des opérations sera transférée au Gouvernement du Timor-Leste dès qu'il disposera des capacités nécessaires pour mettre en œuvre des programmes nationaux de santé et de nutrition maternelles et infantiles, des programmes d'alimentation scolaire et des programmes vivres contre travail, qui sont au nombre des objectifs qu'il s'est fixé au plan national.

⁴ Programme de pays du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, 2009–2013.

⁵ Premier à quatrième objectifs stratégiques:

- 1: sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence;
- 2: prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets;
- 3: remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans les périodes de transition;
- 4: réduire la faim chronique et la dénutrition.

ANALYSE DE LA SITUATION ET SCENARIOS

Contexte général

1. Avec une population d'environ 1 million d'habitants et un indicateur du développement humain de 0,1513 seulement, le Timor-Leste vient au dernier rang parmi les pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et occupe un rang encore inférieur à celui de beaucoup de pays du sud de l'Asie. Environ 40 pour cent de la population vit au-dessous du seuil national de pauvreté, fixé à 0,55 dollar par habitant et par jour, bien que la situation varie beaucoup d'un district à l'autre.⁶
2. En juin 2005, le Parlement a approuvé la création d'un Fonds pétrolier auquel serait versée l'intégralité des recettes pétrolières afin de préserver la valeur des ressources pétrolières nationales pour les générations futures. Au 31 décembre 2007, le montant des recettes pétrolières ainsi économisées était de 2,1 milliards de dollars, les recettes mensuelles ayant atteint 115 millions de dollars pendant le second semestre de 2007.⁷ Ne disposant pas des capacités requises dans les domaines de la planification et de l'exécution du budget ou de la gestion des ressources, le gouvernement ne peut pas dépenser ces recettes et les investir dans l'infrastructure, la prestation de services ou la création d'emplois et d'autres sources de revenus.
3. Le taux d'accroissement démographique au Timor-Leste dépasse 3 pour cent par an, et le taux de fécondité est élevé (6,7 naissances par femme),⁸ et le mauvais état de santé des femmes est encore aggravé par le manque d'accès aux services de santé génésique. L'on estime que 15 000 à 20 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail et que 43 pour cent d'entre eux finiront sans doute par être sous-employés. Le taux de sous-emploi des jeunes atteint 59 pour cent dans les principales villes du pays, Dili et Baucau, contre 15 pour cent en milieu rural.⁹
4. La rude topographie du pays - de nombreuses régions sont souvent inaccessibles -, des ressources en eau limitées, un taux d'analphabétisme élevé et des affrontements politiques constituent de graves obstacles à la croissance économique et au développement humain. Ces dix dernières années, de sévères sécheresses, une invasion de criquets pèlerins, la cherté des produits alimentaires, l'incertitude, les troubles civils et les déplacements sont encore venus aggraver la vulnérabilité des pauvres et surtout des femmes et des enfants. Le secteur de l'éducation a été sérieusement affecté par la violence qui a éclaté lorsque le pays a recouvré son indépendance, peu d'écoles ayant survécu intactes et le personnel enseignant étant insuffisant partout dans le pays. Le système demeure fragile en dépit des efforts déployés pour améliorer l'accès à l'éducation et la gestion des établissements scolaires dans le cadre du Plan stratégique pour l'achèvement universel des études primaires d'ici à 2015.
5. Au niveau primaire, le taux net de scolarisation est tombé de 75 pour cent pour l'année scolaire 2004/5 à 69 pour cent pour l'année scolaire 2005/6. Environ 31 pour cent seulement des enfants de 6 ans, qui est l'âge officiel de scolarisation, sont inscrits à l'école et les taux d'abandon et de redoublement au niveau primaire sont de 25 pour cent et

⁶ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *Rapport sur le développement humain 2006*.

⁷ Le gouvernement publie des rapports trimestriels sur les recettes pétrolières.

⁸ Projet de Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour 2009–2013.

⁹ Economist Intelligence Unit. 2007. Country Report Timor-Leste. (avril).



16 pour cent respectivement, de sorte que seule 46 pour cent des enfants inscrits parviennent à leur sixième année d'études. Il ressort d'une enquête sur les résultats scolaires réalisée en 2006 que 80 pour cent des enfants n'ont pas appris le minimum requis même après cinq ans d'études. Les causes profondes de cet état de choses sont notamment la pauvreté des ménages, les longues distances que doivent franchir les enfants pour se rendre à l'école, l'inquiétude causée par le manque de sécurité et, d'une manière générale, l'insuffisance des capacités aussi bien au plan national qu'au niveau des districts, notamment pour ce qui est de la formation des maîtres et de la gestion des établissements scolaires.

Situation en ce qui concerne la sécurité alimentaire et la nutrition

6. La mission FAO/PAM d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires qui s'est rendue dans le pays en avril 2007 a estimé que la production céréalière en 2007 (y compris le maïs) serait inférieure de 25 à 30 pour cent à la moyenne des années précédentes en raison, principalement, de l'arrivée tardive des pluies, de précipitations inférieures à la normale et du manque de semences pour les cultures de maïs.
7. La sécurité alimentaire continue également d'être affectée par un accès limité aux marchés; le manque de demande effective de produits alimentaires locaux en milieu rural; des pertes élevées après la récolte; le manque de capacités d'entreposage appropriées au niveau des exploitations; et l'absence de politiques visant à encourager la production nationale.
8. Le Timor-Leste a l'un des taux de mortalité maternelle les plus élevés de la région avec 660 décès pour 100 000 naissances vivantes. Les grossesses parmi les adolescentes sont de plus en plus nombreuses et les naissances sont peu espacées. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a estimé le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans à 165 et le taux de mortalité infantile à 126 pour 1 000 naissances vivantes. Les maladies transmissibles sont à l'origine de 60 pour cent des décès des enfants. Les principales causes de la mortalité des enfants de moins de 5 ans sont le paludisme, la fièvre dengue, les infections respiratoires aiguës et les maladies diarrhéiques.
9. Les taux de malnutrition demeurent inacceptables au Timor-Leste: un enfant de moins de 5 ans sur deux souffre de malnutrition chronique, 46 pour cent d'insuffisance pondérale et 12 pour cent de troubles de croissance; la prévalence de la malnutrition est nettement plus élevée parmi les enfants de 6 à 23 mois.¹⁰ De plus, les enfants souffrent de carences généralisées en vitamine A, en fer et en iode.¹¹

Scénarios

10. L'assistance du PAM sera axée sur la santé et la nutrition maternelles et infantiles (SNMI) et sur l'alimentation scolaire dans 13 districts. Des programmes vivres contre travail et vivres pour la création d'avoirs seront réalisés dans les communautés gravement exposées à l'insécurité alimentaire où les activités génératrices de revenus sont particulièrement rares. Ces programmes tendront à construire des routes d'accès, à bonifier les terres en aménageant des terrasses et de petits ouvrages d'irrigation en partenariat avec la FAO et le Ministère de l'agriculture, ainsi qu'à organiser un programme de formation du personnel des services de vulgarisation. D'autres institutions s'attacheront à améliorer la production de semences et à introduire de nouvelles variétés de cultures vivrières de

¹⁰ Enquête démographique et sanitaire, 2004.

¹¹ UNICEF. 2004. Programme d'iodisation du sel.



grande consommation; en outre, le PAM collaborera avec ces institutions afin d'encourager la production d'aliments nutritifs locaux pouvant remplacer le mélange maïs-soja (MMS).

11. Il est prévu de distribuer des "enveloppes de retour" pour encourager le retour volontaire dans leurs foyers des personnes déplacées, dont certaines vivent actuellement dans des camps.

POLITIQUES, CAPACITES ET INTERVENTIONS DU GOUVERNEMENT ET DES AUTRES PARTENAIRES

Politiques, capacités et interventions du gouvernement

12. Pour faire face à la situation nutritionnelle critique qui prévaut dans le pays, le gouvernement a récemment lancé une politique et une stratégie¹² qui prévoit notamment un programme de SNMI pour les enfants de 6 à 23 mois, les enfants de 24 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes souffrant de malnutrition. Le programme de SNMI comporte une composante d'aide alimentaire visant à satisfaire les besoins alimentaires tout en améliorant l'accès aux soins de santé. L'on s'attaquera à la malnutrition au moyen de distributions de MMS enrichi en micronutriments et à d'autres interventions comme la distribution de suppléments de micronutriments en poudre, qui seront testés en association avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).
13. Le Plan national de développement du Timor-Leste¹³ a fait de l'éducation l'un des piliers de la stratégie visant à atténuer la pauvreté et à faciliter l'expansion économique. Le Ministère de l'éducation a formulé un cadre de politiques générales qui a notamment pour objet de garantir une éducation de base gratuite pour tous et qui prévoit la distribution de repas scolaires gratuits, initiative que le PAM a été invité à appuyer.
14. Le gouvernement considère que les conditions qui prévalent dans le pays se prêtent tout particulièrement à des interventions appuyées par une aide alimentaire, dont l'impact positif sur la fréquentation scolaire et la nutrition et les moyens de subsistance ressortent clairement des conclusions de la mission d'évaluation réalisée par le PAM en octobre/novembre 2007. Aussi les ministères techniques ont-ils demandé que les interventions appuyées par une aide alimentaire soient élargies afin de faciliter un redressement rapide au Timor-Leste.
15. Les capacités limitées des services gouvernementaux à tous les niveaux se sont traduites par une gestion et une exécution défailtantes des activités, qu'il s'agisse du suivi et des rapports ou de la gestion des services logistiques. Tous les ministères gouvernementaux sont assistés par des conseillers étrangers, et le bureau du PAM a dû conserver un assez grand nombre d'agents internationaux pour que les programmes puissent continuer d'être exécutés conformément à des normes acceptables. Pour la nouvelle intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR), il est proposé de diminuer le nombre d'agents internationaux en vue de réduire les coûts mais, pour que les programmes puissent continuer d'être exécutés comme il convient, le PAM propose d'affecter des Volontaires des Nations Unies auprès des ministères intéressés en qualité de conseillers. Le PAM allouera davantage de ressources au perfectionnement des compétences et à l'appui

¹² Groupe de travail sur la nutrition au Timor Leste, 2008.

¹³ Voir: Banque mondiale. 2004. L'éducation depuis l'indépendance: de la reconstruction à une amélioration durable.



matériel pour que le gouvernement puisse jouer un rôle accru dans la planification et la gestion des activités soutenues par une aide alimentaire.

Politiques, capacités et interventions des autres principaux acteurs

16. Afin d'appuyer la réalisation des objectifs nationaux de développement et des Objectifs du Millénaire pour le développement et la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire, le projet de Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour 2009–2013 comporte un plan stratégique commun pour les organismes des Nations Unies qui opèrent au Timor-Leste. Dans le cadre du PNUAD, le système des Nations Unies posera les bases nécessaires à l'élargissement des services de manière à garantir l'accès à une éducation et à des soins de santé de qualité.
17. S'il veut atteindre les objectifs qu'il s'est fixé en matière d'alimentation scolaire et de SNMI au niveau de l'ensemble du pays, le gouvernement devra allouer à ces activités des ressources substantielles au titre du budget annuel et/ou du Fonds pétrolier.

Coordination

18. Cette IPSR a été planifiée conjointement avec les autres organismes des Nations Unies dans le cadre des groupes de travail thématiques et elle fera partie intégrante du PNUAD révisé (2009–2013) pour ce qui est des activités prévues dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'élimination de la pauvreté, de l'adaptation aux changements climatiques et du renforcement des capacités des systèmes gouvernementaux.
19. Au niveau central, le Ministère de la planification et des finances assure l'alignement et l'intégration du programme aux politiques et aux plans nationaux. Les activités prévues par l'IPSR seront réalisées par les Ministères de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et de la solidarité sociale, conjointement avec le PAM, et ces Ministères fourniront les indications et l'appui techniques requis.
20. Au plan local, les services techniques de district coordonneront l'IPSR et les activités des autres services techniques, des dirigeants des *sucos* (sous-districts), des partenaires des Nations Unies et des organisations non gouvernementales (ONG) coopérantes, le but étant d'intégrer les activités humanitaires afin d'obtenir des résultats tangibles et de promouvoir une sécurité alimentaire durable au Timor-Leste.

OBJECTIFS DE L'ASSISTANCE DU PAM

21. L'objectif global de l'IPSR 10388.1 est, à court terme, d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des populations vulnérables au moyen d'activités appuyées par une aide alimentaire et, à long terme, d'établir à cette fin des systèmes et des programmes nationaux.
22. Les objectifs spécifiques de l'IPSR sont les suivants:
 - mettre les communautés ciblées mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires au moyen d'activités vivres contre travail tendant à accroître la production vivrière et à créer des avoirs (objectif stratégique 3);
 - améliorer la situation nutritionnelle des groupes vulnérables et faciliter leur accès aux établissements de santé (objectif stratégique 4);
 - accroître les taux de scolarisation et d'assiduité des garçons et des filles au niveau primaire et faire en sorte qu'ils puissent mieux se concentrer (objectif stratégique 4);



- renforcer les capacités et les systèmes du gouvernement dans des domaines comme la préparation des interventions en cas de catastrophe, la logistique, l'aide aux groupes chroniquement vulnérables au moyen de filets de sécurité sociale et le traitement des produits alimentaires locaux (objectif stratégique 2);
- établir un cadre institutionnel pour un programme national d'alimentation scolaire (objectif stratégique 2);
- maintenir un stock de secours pour le cas d'imprévus afin de pouvoir satisfaire les besoins urgents des familles affectées par des crises soudaines ou des catastrophes naturelles (objectif stratégique 1); et
- appuyer le retour et la réinstallation des PDI (objectif stratégique 3).

STRATEGIE D'INTERVENTION DU PAM

Nature et efficacité de l'assistance liée à la sécurité alimentaire

23. Dans le cadre de l'IPSR 10388.0 actuellement en cours, le PAM a, de novembre 2005 à décembre 2007, fourni 20 276 tonnes d'aide alimentaire à 305 000 habitants du Timor-Leste. Cette IPSR doit prendre fin le 31 août 2008.
24. L'actuelle IPSR vise à assister les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants de moins de 5 ans en réduisant la malnutrition et en encourageant l'utilisation des services de santé, une aide devant également être fournie aux élèves des écoles primaires rurales afin d'améliorer les taux de scolarisation et d'assiduité, d'encourager les enfants à rester à l'école, d'apaiser leur faim dans l'immédiat et leur permettre de mieux se concentrer à l'école. Une autre des principales caractéristiques de l'appui fourni par le PAM au Timor-Leste est la réserve alimentaire constituée pour satisfaire, en cas d'imprévus, les besoins urgents des familles affectées par des catastrophes. Plus récemment, des programmes vivres pour la création d'avoirs ont été introduits pour consolider les moyens de subsistance et contribuer à accroître la production vivrière dans les régions affectées par l'insécurité alimentaire.
25. La mission d'évaluation d'octobre/novembre 2007 a relevé que les programmes de SNMI appuyés par le PAM étaient considérés comme une stratégie de nature à s'attaquer efficacement à deux des principaux problèmes rencontrés dans le secteur de la santé: un très faible taux d'utilisation des soins de santé et une malnutrition généralisée. La mission a recommandé d'étendre la couverture de l'IPSR en cours des 7 districts actuels aux 13 districts du pays. Elle a également recommandé de combattre les carences en micronutriments grâce à la distribution de suppléments de micronutriments en poudre pour l'enrichissement des aliments au foyer et d'englober dans le groupe cible tous les enfants de 6 à 23 mois et toutes les femmes enceintes et mères allaitantes, quelle que soit leur situation nutritionnelle.

Aperçu de la stratégie

26. L'orientation stratégique de la nouvelle IPSR (10388.1) consiste à renforcer l'implication des ministères techniques (éducation; santé; solidarité sociale; et agriculture, foresterie et pêche) et des partenaires locaux dans la planification et l'exécution de toutes les activités appuyées par une aide alimentaire et à mettre en place des systèmes et une infrastructure d'appui. Pour ce qui est des activités appuyées par une aide alimentaire, la stratégie qui sous-tend l'IPSR vise à permettre aux femmes et aux enfants d'avoir plus facilement accès aux services d'éducation et aux soins de santé de base, à améliorer la situation



nutritionnelle des groupes vulnérables et à maintenir des réserves alimentaires pour le cas où surviendrait une situation d'urgence.

27. Le PAM travaillera en association avec l'UNICEF en ce qui concerne le lancement de produits spéciaux comme des suppléments de micronutriments en poudre dans le cadre des programmes d'alimentation scolaire ainsi que des activités de SNMI tendant à réduire la malnutrition.

⇒ *Stratégie spécifique en matière de santé et de nutrition maternelles et infantiles*

28. Les activités prévues dans le domaine de la SNMI, qui tendent à appuyer le Plan stratégique pour le secteur de la santé (2008–2012), ont pour but de réduire les taux élevés de mortalité et de malnutrition maternelles et infantiles, qui continuent d'augmenter par suite de l'insécurité alimentaire persistante des ménages, des carences du régime alimentaire, du manque d'éducation concernant la santé génésique et de pratiques inappropriées en matière d'alimentation et de soins.
29. Pour remédier à la situation nutritionnelle critique qui prévaut dans le pays, les activités de SNMI seront intégrées aux politiques et stratégies nationales formulées par le gouvernement. Elles seront axées sur tous les enfants de 6 à 23 mois, sur les enfants de 24 à 59 mois souffrant de malnutrition dont le tour de bras est inférieur à 13,5 cm, sur les femmes enceintes affectées par la malnutrition dont le tour de bras est inférieur à 21 cm et sur les mères allaitantes dénutries dont l'indice de masse corporelle est inférieur à 18,5.
30. Il a été élaboré des plans pour commencer à fabriquer localement du sel iodé à petite échelle et, dans une perspective à moyen et à long terme, en accroître la production au plan national, en consultation avec le Ministère de la santé, l'UNICEF et le PAM. Dans l'immédiat, du sel iodé sera distribué sous forme de rations familiales aux bénéficiaires des services de SNMI.
31. Le PAM étudie actuellement la possibilité de fabriquer localement un aliment composé complémentaire pour enfants ainsi que d'entreprendre une campagne de sensibilisation visant à promouvoir l'éducation nutritionnelle et des changements de comportement, conformément aux recommandations formulées par le Groupe de travail sur la nutrition au Timor-Leste.

⇒ *Programme d'alimentation scolaire*

32. Le programme d'alimentation scolaire constitue l'une des principales activités prévues dans le cadre de l'IPSR. Le PAM aidera à distribuer des collations matinales à 146 000 élèves des écoles primaires.
33. La politique élaborée par le Ministère de l'éducation pour garantir une éducation de base gratuite pour tous du jardin d'enfants à la neuvième année d'études prévoit également la distribution de repas scolaires gratuits sur l'ensemble du territoire national. En 2008, le gouvernement a alloué un montant de 2 millions de dollars, malgré ses ressources budgétaires limitées, aux programmes d'alimentation scolaire. Le PAM continuera d'appuyer ces programmes et en partagera le coût avec le gouvernement.
34. Le PAM prévoit également d'apporter au secteur de l'éducation un appui non alimentaire, sous forme d'un soutien technique et de ressources, pour faciliter la mise sur pied d'un programme national d'alimentation scolaire. Il appuiera également la construction et l'amélioration de cuisines et d'installations d'entreposage dans les écoles, le renforcement des capacités en matière de suivi et d'établissement de rapports et la formation du personnel de cuisine.

35. L'UNICEF s'emploiera à garantir l'approvisionnement en eau des écoles,¹⁴ le gouvernement allouera des ressources pour distribuer des aliments nutritifs comme des légumes frais et du bois de feu sera fourni par les parents. D'autres activités, comme un programme de déparasitage et la distribution de suppléments de vitamine A et de fer, seront entreprises par l'entremise du Ministère de la santé et en partenariat avec l'OMS.

⇒ *Vivres contre travail/vivres pour la création d'avoirs*

36. Conformément aux recommandations formulées à l'issue de l'évaluation réalisée en 2006 et 2007, il est envisagé d'entreprendre dans le cadre de la nouvelle IPSR des activités VCT ainsi que des activités vivres pour la création d'avoirs à l'intention de 50 000 habitants des régions les plus affectées par l'insécurité alimentaire. Pendant la saison maigre, les bénéficiaires recevront des aliments en contrepartie du travail qu'ils apporteront pour créer ou remettre sur pied les avoers productifs ruraux, notamment en bonifiant des terres grâce à l'aménagement de terrasses, en construisant de petits ouvrages d'irrigation et des systèmes de conservation de l'eau pour se prémunir contre la sécheresse et en remettant en état les routes d'accès menant jusqu'aux communautés qui sont fréquemment affectées par des catastrophes et qui se trouvent ainsi isolées des marchés et des services. L'Organisation internationale du Travail a organisé à petite échelle des activités espèces contre travail, essentiellement à l'intention des populations urbaines. La Banque mondiale et le PNUD envisagent d'élargir ces activités.

⇒ *Enveloppes de retour*

37. Le gouvernement a accordé la priorité à la réinstallation et à la réinsertion dans leurs localités d'origine des 40 000 personnes déplacées qui restaient encore au Timor-Leste. Le PAM envisage d'appuyer cet effort par le biais de distribution d'"enveloppes de retour" pour aider les personnes déplacées manquant de vivres à se réintégrer à leurs communautés et à reconstituer leurs moyens de subsistance.

⇒ *Secours*

38. Les activités de secours permettront d'intervenir rapidement pour atténuer les effets de catastrophes naturelles ou de catastrophes dues à l'homme, comme en avril 2006, lorsque le PAM a pu fournir immédiatement une aide alimentaire aux personnes déplacées en prélevant des produits sur les stocks constitués en vue de la distribution de secours. Le PAM maintiendra un stock de 550 tonnes de produits pour pouvoir organiser des secours pour le cas où surviendrait une catastrophe.

⇒ *Développement des systèmes et des capacités*

39. Le PAM aidera à renforcer les capacités des institutions gouvernementales en combinant un programme de formation du personnel aux activités appuyées par l'aide alimentaire envisagées dans le cadre de l'IPSR (alimentation scolaire, santé maternelle et infantile (SMI), activités VCT et activités vivres pour la création d'avoers) ainsi qu'à la préparation des interventions en cas d'urgence, et il fournira également une assistance technique pour développer une installation locale de fabrication d'aliments enrichis. En outre, il aidera le gouvernement à mettre en place un système de sécurité sociale basé sur l'alimentation à l'intention des groupes les plus vulnérables ainsi qu'à améliorer ses systèmes logistiques et l'infrastructure aussi bien au plan national qu'à l'échelon des districts.

¹⁴ Réunion consultative du PAM, février 2008.



Stratégie de transfert des responsabilités

40. Les besoins identifiés dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la santé et de la nutrition dépassent de beaucoup les allocations prévues au titre du Plan national de développement, lequel n'aura d'impact significatif et mesurable sur les ménages ruraux que dans quelques années. L'IPSR sera lancée avant la mise en œuvre du Plan national de développement à l'échelle prévue et compensera l'absence de filets de sécurité sociale dans le Plan. La responsabilité des activités sera transférée au gouvernement dès que celui-ci aura des capacités suffisantes pour réaliser sur l'ensemble du territoire national les programmes d'alimentation scolaire et les programmes de SNMI envisagés dans le cadre des objectifs qu'il s'est fixé au plan national.

BENEFICIAIRES

41. Le nombre de personnes qui devraient bénéficier de l'IPSR 10388.1, par type d'intervention, est indiqué au tableau 1.

Type d'intervention	2008	2009	2010
SNMI	51 600	61 000	64 200
Alimentation scolaire	124 000	135 000	146 000
VCT/vivres pour la création d'avois	15 000	50 000	30 000
Secours	20 000	20 000	10 000
"Enveloppes de retour" pour les PDI	40 000		
TOTAL	250 600	266 000	250 200

CONSIDERATIONS NUTRITIONNELLES ET RATIONS

42. Les trois principaux types d'aliments consommés en milieu rural sont le maïs, le riz et les légumineuses. Comme un régime alimentaire peu varié se traduit par des carences généralisées en micronutriments, l'assortiment alimentaire comprendra du riz, du sel iodé, des légumineuses, de l'huile végétale et du MMS. Étant donné les cours actuels du riz sur les marchés mondiaux, le gouvernement et le PAM étudieront la possibilité de remplacer le riz par des céréales. La décomposition quantitative des rations est indiquée au tableau 2, et le volume total des produits alimentaires nécessaires pour la période de 24 mois couverte par l'IPSR au tableau 3.

Intervention	Céréales	Légumineuses	Sucre	Huile	Sel	MMS	Kcal
SNMI, femmes enceintes/mères allaitantes	--	--	20	20	17**	200	1 057
SNMI, enfants de 6 à 23 mois	--	--	20	20	17**	200	1 057
SNMI, enfants de 24 à 59 mois souffrant de malnutrition	--	--	20	20	17**	200	1 057
Alimentation scolaire	120	30	--	10	3	--	426
VCT/vivres pour la création d'avoirs*	2 000	500	--	125	--	--	--
Secours	333	33	--	--	--	--	--
"Enveloppes de retour" pour les PDI	267	100	--	--	--	--	--

* Dans le cas des activités VCT/vivres pour la création d'avoirs, il est distribué une ration familiale (5 personnes).

** 0,5 kg par personne et par mois.

Activité	Année	Nombre de jours d'alimentation par an	Céréales	Légumineuses	Huile	Sel	MMS	Sucre	Total
SNMI	I	120	--	--	124	103	1 238	124	1 589
	II	360	--	--	439	366	4 392	439	5 636
	III	240	--	--	308	257	3 082	308	3 955
Alimentation scolaire	I	90	1 339	335	112	33	--	--	1 819
	II	253	4 091	1 023	341	102	--	--	5 556
	III	144	2 523	631	210	63	--	--	3 427
VCT/vivres pour la création d'avoirs	I	90	540	135	34	--	--	--	709
	II	180	3 600	900	225	--	--	--	4 725
	III	90	1 080	270	68	--	--	--	1 418
Secours	I	30	200	20	--	--	--	--	220
	II	30	200	20	--	--	--	--	220
	III	30	100	10	--	--	--	--	110
"Enveloppes de retour"	I	60	640	240					880
TOTAL			14 313	3 583	1 860	925	8 712	871	30 263

MODALITES D'EXECUTION

Participation

43. Les programmes d'alimentation scolaire sont axés sur les enfants qui fréquentent l'école primaire. Les enfants de 6 à 23 mois, ainsi que les femmes enceintes et les mères allaitantes, seront desservis par les dispensaires et les centres communautaires.
44. Le personnel des écoles et des dispensaires sera formé aux modalités d'exécution, y compris pour ce qui est des critères d'admissibilité, des distributions, de l'enregistrement, des rapports et des mécanismes de suivi. Ces efforts faciliteront, à terme, le transfert au Gouvernement de la responsabilité des activités entreprises dans ces secteurs.
45. Les activités VCT et les activités pour la création d'avois tendent à satisfaire les besoins des communautés considérées, à la lumière des études d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité, comme exposées à l'insécurité alimentaire. Les femmes seront interrogées pour déterminer les types d'activités de nature à leur apporter le plus d'avantages. Un effort de sensibilisation à la problématique hommes-femmes sera entrepris dans les communautés ciblées en association avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et l'UNICEF, et une formation sera dispensée aux femmes pour les préparer à assumer un rôle de direction.
46. Par ailleurs, l'on s'attachera à réaliser les troisième et cinquième objectifs visés par les Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes: 50 pour cent des avantages provenant de la création d'avois devront aller aux femmes et 50 pour cent des postes de responsabilité au sein des comités de gestion des produits alimentaires devront être pourvus par des femmes.

Partenaires

47. La coordination et la direction d'ensemble des programmes menés par le PAM au Timor-Leste relèvent de la responsabilité du Ministère de la planification et des finances, mais l'IPSR sera exécutée sous l'autorité des ministères techniques intéressés. Les Ministères de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et de la solidarité sociale seront associés directement à l'exécution des activités prévues par l'IPSR, conformément à la politique fixée par le gouvernement et aux normes techniques établies par les ministères intéressés et les autorités des districts.
48. Des produits spéciaux comme des suppléments de micronutriments en poudre seront testés en partenariat avec l'UNICEF et le Ministère de la santé pour appuyer les interventions stratégiques à long terme visant à combattre la malnutrition chronique et les troubles de croissance chez les enfants.
49. Les activités VCT et vivres pour la création d'avois seront réalisées dans les districts affectés par l'insécurité alimentaire en collaboration avec les ministères fonctionnels intéressés, lesquels fourniront une assistance technique pour renforcer les capacités des communautés. En outre, le PAM conclura des contrats avec des ONG internationales et locales et des organisations à assise communautaire afin d'identifier les besoins et de préparer des propositions de projets d'activités VCT et d'activités vivres pour la création d'avois en collaboration avec les communautés.
50. La coordination continuera d'être assurée avec les autorités portuaires, le Conseil des Ministres du Timor-Leste et les Ministères de la santé, de l'éducation et de la solidarité sociale au sujet des questions liées aux achats de riz, aux procédures d'entreposage et au suivi des produits.

51. Le PAM aidera le gouvernement à mettre en place des comités pour assurer une gestion efficace des établissements scolaires et collaborera avec les ONG internationales et les organisations à assise communautaire dans le domaine de la gestion des produits alimentaires. Ceux-ci seront livrés chaque mois dans différents sites de distribution et il sera mis en place des méthodes d'entreposage bien conçues afin d'éviter des pertes de produits.
52. Les agents sanitaires bénévoles qui travaillent dans les communautés rurales assurent une liaison importante entre celles-ci et le système de santé publique. Dans les communautés dépourvues d'établissements de santé, ces agents sanitaires seront appelés à participer aux distributions mensuelles de produits alimentaires, qui seront organisées de manière à coïncider avec les contrôles mensuels de la croissance et les réunions des comités sanitaires féminins.
53. Le PAM a déjà pris contact avec plusieurs ONG internationales, dont CARE, Caritas, Oxfam, Concern et World Vision, pour concevoir les activités qui seront entreprises dans le cadre de l'IPSR; lorsque cela sera possible, ces ONG seront également invitées à fournir un appui complémentaire.

Apports non alimentaires

54. Le PAM aidera le gouvernement à renforcer ses capacités en matière de planification des opérations logistiques et d'exécution. Il étudiera la possibilité de traiter localement les aliments préparés pour les jeunes enfants afin d'encourager ainsi l'agriculture locale et d'améliorer la disponibilité d'aliments nutritifs pour la population dans son ensemble. Le gouvernement a également l'intention de renforcer les programmes qu'il a élaborés pour les populations chroniquement vulnérables et affectées par l'insécurité alimentaire, qui doivent continuer de recevoir une assistance sous forme de rations alimentaires ou de bons d'alimentation. Le gouvernement a demandé au PAM de l'aider à mettre au point un système qui permette d'identifier et de secourir comme il convient les populations chroniquement vulnérables, et le Ministère de la solidarité sociale sera sans doute le partenaire qui sera associé à ce projet. L'élaboration de ces programmes spéciaux prendra un certain temps et exigera des études et des enquêtes approfondies, pour la réalisation desquelles le PAM allouera des ressources limitées.
55. Les outils et le matériel devant être utilisés dans le cadre des activités VCT seront financés en partie par le PAM et en partie par les partenaires coopérants, et l'UNICEF fournira une assistance en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans le contexte des activités de SNMI et des programmes d'alimentation scolaire. Des ressources additionnelles servant à financer les apports non alimentaires aux activités devant être réalisées en collaboration avec d'autres partenaires ont été prévues au budget sous la rubrique des autres coûts opérationnels directs. Les ministères intéressés ont confirmé qu'ils fourniraient des apports complémentaires, par exemple sous forme de programmes de formation pour le personnel de cuisine, de services d'enseignants et d'agents sanitaires bénévoles et de la construction de nouveaux entrepôts. En outre, les ministères intéressés seront invités à fournir un concours technique et un appui opérationnel.

Environnement

56. Des gabions, des terrasses et des chenaux d'irrigation seront aménagés pour réduire l'érosion des sols et l'évaporation, ce qui aura également pour effet de faciliter un pacage contrôlé et l'adaptation aux changements climatiques et d'accroître le couvert forestier.



Dispositions logistiques

57. Du point de vue logistique, le Timor-Leste constitue un environnement extrêmement difficile en raison des défaillances de l'infrastructure et de l'absence d'installations d'entreposage dans les districts. Dans le cadre de l'IPSR en cours, il est livré des produits alimentaires à 700 sites aux fins des programmes d'alimentation scolaire, des programmes de SNMI, des activités VCT et des activités vivres pour la création d'avoires. Le PAM assume la responsabilité exclusive de la gestion de l'ensemble de l'opération et a recours à des entreprises de transport privées pour acheminer les produits alimentaires jusqu'aux points finals de distribution.
58. Une opération spéciale visant à renforcer les capacités du gouvernement dans le domaine de la logistique est à l'étude, et cette opération appuiera également la mise en œuvre de l'IPSR. Des fonds ont été prévus au budget pour financer les services d'un spécialiste de la logistique et d'un administrateur national qui seront affectés au bureau de pays.
59. Tous les produits qu'il est prévu de distribuer dans le cadre de l'IPSR seront livrés en conteneurs au principal port du pays, à Dili. La situation de la sécurité étant incertaine, le PAM ne reçoit plus d'expéditions en vrac.
60. Environ 90 pour cent des produits reçus seront conservés dans l'entrepôt du PAM à Dili, d'une capacité de 2 500 tonnes. Le PAM utilisera également ses deux entrepôts de district, à Suai et à Oecussi, dont la capacité totale est de 250 à 300 tonnes. Il est prévu d'aménager des installations d'entreposage de moindre capacité dans les districts de Baucau.
61. Les entrepôts de district sont appelés à jouer un rôle critique dans la mesure où ils permettront au PAM de prépositionner des produits en cas de besoin. Les entrepôts d'Oecussi sont essentiels aussi en tant que point de livraison avancés pour le restockage des points finals de distribution de l'enclave d'Oecussi.
62. Des transporteurs désignés par le PAM organiseront l'expédition des produits entre les entrepôts de Dili, de Suai, d'Oecussi ou de Baucau jusqu'aux points finals de distribution. Bien qu'il n'existe pas de partenaires coopérants à l'heure actuelle, il s'agit d'une option envisagée par le PAM, auquel cas celui-ci livrerait les produits alimentaires aux entrepôts des partenaires coopérants pour que ceux-ci les acheminent jusqu'aux points finals de distribution.
63. C'est essentiellement par la route que les produits alimentaires sont acheminés jusqu'aux points finals de distribution. Les livraisons à Oecussi et Arturo se feront par transbordeurs, lesquels seront affrétés s'il n'existe pas de service régulier.
64. Le Système d'analyse et de gestion du mouvement des produits (COMPAS) a été installé et est maintenant opérationnel à Dili. Il est prévu d'établir deux autres stations COMPAS dans les bureaux auxiliaires d'Oecussi et de Suai. L'on pourra ainsi mieux suivre les produits, surtout à mesure que les quantités de produits distribués augmenteront parallèlement aux besoins.

Plans en matière d'achats

65. Il n'est pas prévu d'achats locaux au début de la nouvelle IPSR, des stocks suffisants n'étant pas disponibles au Timor-Leste. Une fois que des installations de production auront été établies, l'on étudiera la possibilité d'acheter localement des aliments préparés en veillant à éviter de perturber les marchés locaux.

SUIVI DES RESULTATS

66. Il existe déjà un cadre de suivi de l'exécution du programme dans le contexte de l'examen du PNUAD. Les mécanismes de suivi et de rapports au niveau des activités par les ministères fonctionnels demeurent très faibles et devront être considérablement renforcés, la situation étant encore aggravée par l'absence de coordination de l'exécution des activités aux niveaux des sous-districts et des districts et au niveau central.
67. En vue de remédier à cet état de choses, le PAM a mis des véhicules à la disposition des ministères fonctionnels pour faciliter le suivi. Pendant le courant de l'année 2007, les trois bureaux auxiliaires du PAM ont été dotés d'un personnel et de moyens supplémentaires et le suivi conjoint avec les ministères fonctionnels sera amélioré pendant l'exécution de la nouvelle IPSR.
68. Le PAM et les ministères fonctionnels rassembleront et analyseront chaque mois des informations concernant les livraisons de produits et leur utilisation ainsi que le nombre de bénéficiaires, les produits et les réalisations. Le suivi des résultats sera assuré comme résumé à l'annexe II.
69. Des listes de contrôle des produits et des indicateurs opérationnels continueront d'être tenues chaque mois et d'être vérifiées par les agents de terrain du PAM affectés aux bureaux extérieurs. Des examens interorganisations auront lieu tous les six mois pour réorienter les programmes si besoin est et tirer parti des apports complémentaires qui pourront devenir disponibles.
70. En outre, le PAM aura recours aux surveillants de l'aide alimentaire pour confirmer avec les chefs de ménage qu'ils ont effectivement reçu les produits alimentaires auxquels ils ont droit et leur demander ce qu'ils pensent des interventions du PAM et de leur impact. Le système de suivi et d'évaluation sera fondé sur les principes et les procédures à la base de la gestion axée sur les résultats. L'équipe de pays des Nations Unies et les services de police communautaire seront chargés de surveiller les distributions et d'intervenir en cas d'abus, notamment de violence sexiste.
71. Des évaluations seront réalisées périodiquement pour déterminer le degré de l'insécurité alimentaire dans les districts cibles, et il sera compilé des données secondaires concernant la contribution apportée par les moyens de subsistance locaux à la sécurité alimentaire des populations.

ÉVALUATION DES RISQUES ET PLANIFICATION DES INTERVENTIONS D'URGENCE

Évaluation des risques

72. Le Timor-Leste est particulièrement exposé aux sécheresses récurrentes, aux inondations soudaines, aux infestations de criquet pèlerin, ainsi qu'aux épisodes sporadiques de violence et aux déplacements causés par les mouvements d'insurrection et les mesures adoptées pour les réprimer, et ce sont là autant de facteurs qui pourraient avoir un impact négatif sur la réalisation de l'IPSR. La précarité de la situation sécuritaire et la violence sporadique qui règnent au Timor-Leste risquent également d'affecter l'exécution du programme. L'insuffisance du réseau routier et du système de transport, le manque de capacités à tous les niveaux et l'inadéquation des installations d'entreposage peuvent aussi affecter la réalisation des programmes du PAM dans le pays et accroître le nombre de



ménages affectés par l'insécurité alimentaire. Le PAM travaille avec le Ministère de l'agriculture et le Département national de gestion des catastrophes pour former du personnel et mettre en place et administrer un système de surveillance de la sécurité alimentaire. Le PAM réalisera une enquête de suivi pour analyser l'évolution de la sécurité des ménages depuis la dernière enquête, réalisée à la fin de 2005.

73. Le principal risque, toutefois, tient à l'augmentation continue du prix des produits alimentaires et des transports, qui ne manquera pas d'avoir un impact sur la quantité de produits alimentaires disponibles dans le contexte de la nouvelle intervention.

Planification des interventions d'urgence

74. Le PAM préside le Groupe de travail sur la sécurité alimentaire du système des Nations Unies et de la communauté internationale et collabore étroitement avec toutes les parties prenantes afin d'assurer le renforcement du système d'alerte rapide. Il est prévu de conserver dans le cadre de l'IPSR un stock de 550 tonnes de produits afin de pouvoir intervenir immédiatement et, si besoin est, les activités VCT et les activités vivres pour la création d'avoins seront remises à une date ultérieure et les ressources correspondantes seront utilisées pour distribuer des secours jusqu'à ce qu'il puisse être préparé une opération d'urgence. Cela ne serait envisagé qu'après la réalisation d'une évaluation interorganisations approfondie des besoins. Le PAM joue un rôle de premier plan dans l'élaboration du plan national d'intervention et est membre du Comité national de la sécurité alimentaire. Le PAM aidera le gouvernement à mettre en place un système d'assistance sociale basé sur l'aide alimentaire. En outre, il a entrepris de préparer une opération spéciale pour renforcer les capacités du gouvernement dans le domaine de la logistique.
75. Enfin, le PAM encouragera le gouvernement à dégager des ressources budgétaires pour contribuer à la réalisation d'activités prévues par l'IPSR.

MESURES DE SECURITE

76. La phase du plan de sécurité des Nations Unies en vigueur au Timor-Leste est actuellement la phase II. Bien que la situation se soit améliorée depuis la crise de 2006, elle demeure imprévisible et le pays continue de connaître des épisodes sporadiques de troubles civils. L'IPSR a été préparée sur la base d'une évaluation approfondie de la situation de la sécurité dans les zones d'opérations réalisée par le Département de la sûreté et de la sécurité (DSS) de l'Organisation des Nations Unies, qui a évalué la fréquence et la gravité des incidents, les menaces existantes et prévisibles et les risques que courent les fonctionnaires et les biens de l'Organisation. Il ne sera mené de projets que dans les secteurs pour lesquels le DSS aura chaque jour donné le feu vert.
77. Le DSS et l'Équipe de gestion de la sécurité continueront de coordonner les mesures adoptées pour garantir la sécurité et le PAM s'emploiera à resserrer cette collaboration. Afin de pouvoir fournir en temps utile un appui adéquat, le PAM recrutera un assistant national pour la sécurité et a prévu au budget des ressources visant à financer les services d'un Volontaire des Nations Unies qui assumera les fonctions de responsable de la sécurité.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DE L'INTERVENTION			
	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne (dollars É.-U.)	Valeur (dollars É.-U.)
COÛTS POUR LE PAM			
Coûts opérationnels directs			
Produits alimentaires ¹			
— Céréales	14 313	691	9 890 177
— Légumineuses	3 583	888	3 181 187
— Huile végétale	1 860	1 512	2 812 466
– MMS	8 712	554	4 826 187
– Sel iodé	925	80	74 000
– Sucre	871	450	391 958
Total des produits alimentaires	30 263		21 175 975
Transport externe			4 050 597
Transport terrestre			2 339 720
Transport interne, entreposage et manutention (TIEM)			610 559
Total du transport terrestre, de l'entreposage et de la manutention (TTEM)			2 950 279
Autres coûts opérationnels directs			1 199 136
A. Total des coûts opérationnels directs			29 375 987
B. Coûts d'appui directs (CAD)² (voir annexe I-B)			4 304 605
C. Coûts d'appui indirects (CAI) (7,0 pour cent)³			2 357 641
TOTAL DES COÛTS POUR LE PAM			36 038 233

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif, utilisé aux fins de l'établissement du budget et de l'approbation. Le contenu peut varier.

² Chiffre indicatif à titre d'information. L'allocation annuelle au titre des CAD est réexaminée chaque année.

³ Le taux de recouvrement des CAI peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.



ANNEXE I-B

RESSOURCES REQUISES AUX FINS DE L'APPUI DIRECT (en dollars É.-U.)	
Dépenses de personnel	
Agents du cadre organique recrutés sur le plan international	1 346 760
Administrateur auxiliaire (coûts partagés)	72 360
Administrateurs recrutés au plan national	120 000
Personnel des services généraux recruté au plan national	90 000
Personnel temporaire	433 500
Heures supplémentaires	7 500
Primes	216 200
Consultants internationaux	18 000
Primes pour l'affiliation au plan VanBreda du personnel titulaire de contrats de services/d'accords de services spéciaux	54 780
Volontaires des Nations Unies	696 000
Frais de voyages en mission du personnel	504 325
Formation et perfectionnement du personnel	24 000
Total partiel	3 583 425
Frais de bureau et autres dépenses récurrentes	
Location des locaux	36 000
Charges (électricité, etc.)	41 400
Fournitures de bureau	60 000
Technologies de l'information et des communications	120 000
Assurances	10 800
Réparation et entretien du matériel	4 000
Entretien et frais d'exploitation des véhicules	211 200
Autres frais de bureau	80 000
Total partiel	563 400
Matériel et autres dépenses fixes	
Mobilier, outils et matériel	50 000
Véhicules	57 780
Matériel (télécommunications et informatique)	50 000
Total partiel	157 780
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	4 304 605



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Chaîne des résultats – Réalisations et produits	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
Réalisation 1.1 Amélioration de la consommation alimentaire parmi les populations cibles (objectif stratégique 1)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de repas par personne et par jour pour les populations affectées 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Instabilité de la situation sécuritaire
Produit 1.1.1 Distribution aux bénéficiaires cibles, en temps opportun et en quantités suffisantes, dans les régions affectées par des conflits et des catastrophes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre effectif des bénéficiaires recevant une aide alimentaire du PAM, par groupe d'âge et par sexe ➤ Quantités effectives d'aliments distribués, par produit 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les communautés et les autorités locales s'engagent et sont disposées à participer à la planification et à l'exécution des activités et à l'entretien des avoirs créés ➤ Difficultés d'accès posées par l'insécurité
Réalisation 2.1 Renforcement des compétences des communautés cibles de satisfaire leurs besoins alimentaires grâce à des activités VCT/vivres pour la création d'avoirs (objectif stratégique 3)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage de bénéficiaires mangeant au moins deux repas par jour ➤ Proportion de bénéficiaires disant avoir bénéficié des avoirs communautaires créés 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Disponibilité des partenaires et de la capacité d'exécuter les programmes VCT/vivres pour la création d'avoirs ➤ Établissement et application effective de critères de ciblage et de sélection
<p>Produit 2.1.1 Les communautés cibles participent aux activités de création d'avoirs appuyées par une aide alimentaire</p> <p>Produit 2.1.2 Création d'avoirs au niveau des ménages et des communautés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'hommes et de femmes participant à des activités de création d'avoirs appuyées par une aide alimentaire ➤ Quantité d'aliments distribués, par produit ➤ Nombre et type d'avoirs créés 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Contribution suffisante des donateurs pour la réalisation des activités ➤ Les partenaires coopérants disposent de capacités techniques suffisantes pour participer à la conception et à l'exécution des programmes VCT
Réalisation 3.1 Les femmes enceintes et les mères allaitantes fréquentent davantage les dispensaires pour avoir accès aux services de santé (objectif stratégique 3)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 95 pour cent des femmes enceintes et de mères allaitantes participantes utilisent les services des dispensaires 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Capacités du personnel sanitaire ➤ Capacités des autres partenaires (ONG locales) ➤ Ciblage approprié des bénéficiaires ➤ Utilisation appropriée de produits alimentaires nutritifs

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Chaîne des résultats – Réalisations et produits	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
<p>Réalisation 3.2 Amélioration de la situation nutritionnelle des enfants de 6 à 23 mois et de 24 à 59 mois</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Diminution de 5 pour cent de la prévalence pondérale et de 2 pour cent des troubles de croissance parmi les enfants de 6 à 23 mois ➤ La mesure du tour de bras indique que 75 pour cent des enfants de 24 à 59 mois souffrant de malnutrition ont guéri 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Approvisionnements en eau et assainissement adéquats ➤ Éducation adéquate en matière de santé et de nutrition ➤ Approvisionnements suffisants en produits alimentaires ➤ Routes praticables pendant la saison des pluies pour parvenir jusqu'aux écoles éloignées ➤ Routes praticables pendant la saison des pluies pour parvenir jusqu'aux dispensaires éloignés
<p>Produits communs pour les réalisations 3.1 et 3.2</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Distribution en temps opportun aux femmes et aux enfants des groupes cibles de produits enrichis comme huile, MMS et sel ➤ Fourniture d'une éducation en matière de nutrition et de santé aux femmes enceintes et aux mères allaitantes. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantités de produits alimentaires enrichis effectivement distribués ➤ Nombre effectif d'enfants (garçons et filles) ainsi que de femmes enceintes et de mères allaitantes ayant reçu des produits alimentaires enrichis ➤ Nombre effectif de femmes enceintes et de mères allaitantes ayant reçu une éducation en matière de nutrition et de santé 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Approvisionnements suffisants en produits enrichis comme huile et aliments préparés ➤ Ciblage approprié des bénéficiaires ➤ Utilisation appropriée des messages concernant la nutrition et la santé
<p>Réalisation 4.1 Amélioration des taux de fréquentation et d'assiduité scolaires des garçons et des filles (objectif stratégique 4)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage d'augmentation du taux de fréquentation scolaire des garçons et des filles ➤ Augmentation du taux d'assiduité scolaire des garçons et des filles ➤ Diminution du taux de redoublement et d'abandon des garçons et des filles 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les donateurs fournissent des produits au moment opportun ➤ Approvisionnements suffisants en produits alimentaires ➤ Routes praticables pendant la saison des pluies pour parvenir jusqu'aux écoles éloignées
<p>Réalisation 4.2 Capacité des garçons et des filles de se concentrer et d'apprendre dans les écoles bénéficiant d'une assistance du PAM (objectif stratégique 4)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appréciation des maîtres concernant la capacité des enfants de se concentrer et d'apprendre dans les écoles bénéficiant de l'assistance du PAM 	

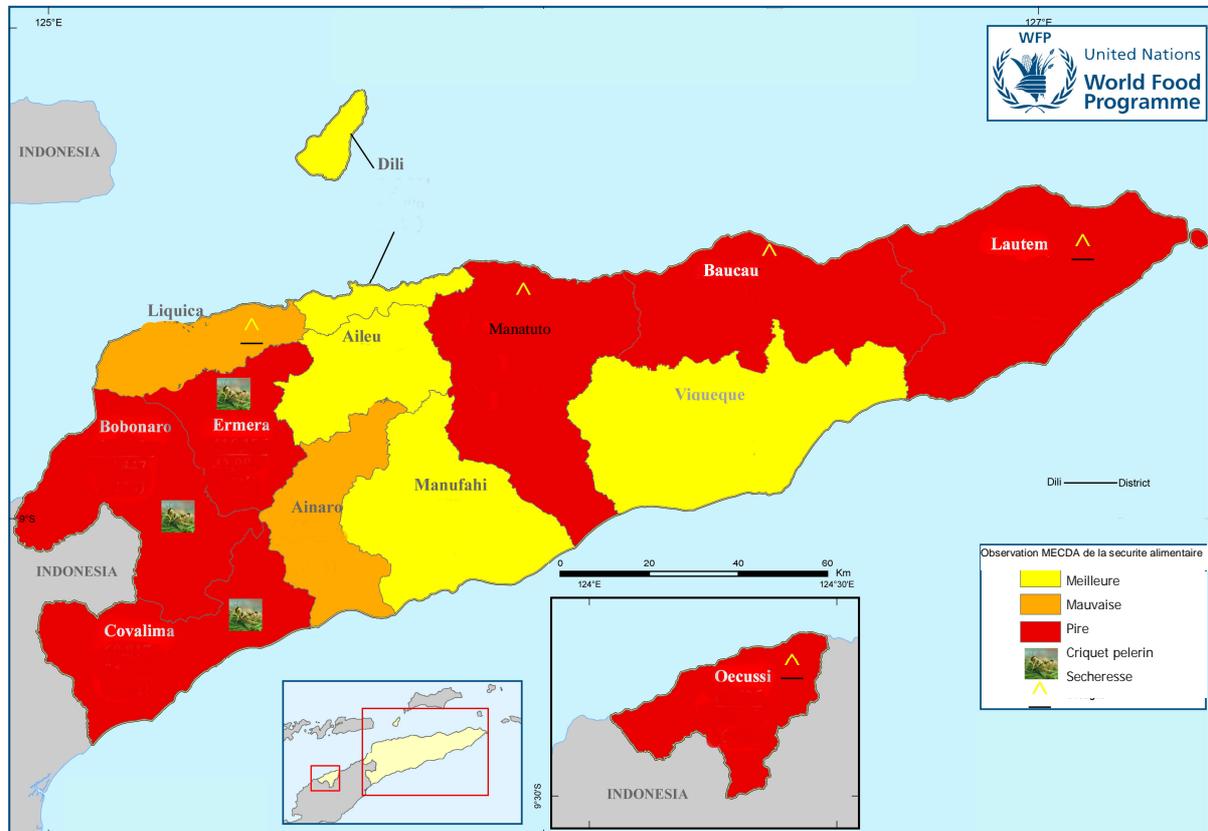


ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Chaîne des résultats – Réalisations et produits	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
<p>Produits communs pour les réalisations 4.1 et 4.2</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une assistance est fournie aux écoles primaires dans le cadre des activités vivres pour l'éducation ➤ Les élèves des écoles primaires reçoivent une assistance dans le cadre des activités vivres pour l'éducation ➤ Des collations matinales sont distribuées aux élèves des écoles cibles en temps opportun et en quantités suffisantes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'écoles primaires recevant une assistance dans le cadre des activités vivres pour l'éducation ➤ Nombre effectif d'élèves (garçons et filles) recevant une collation matinale ➤ Quantités de produits alimentaires effectivement fournies 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les donateurs fournissent des produits au moment opportun ➤ Approvisionnements suffisants en produits alimentaires ➤ Routes praticables pendant la saison des pluies pour parvenir jusqu'aux écoles éloignées
<p>Réalisation 5.1 Renforcement des capacités et des systèmes du gouvernement de préparer les interventions en cas d'urgence, d'assurer des services logistiques et de fournir une assistance aux groupes chroniquement vulnérables (objectif stratégique 2)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place d'un système amélioré de préparation des interventions en cas de catastrophe 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Instabilité de la situation sécuritaire
<p>Produit 5.1.1 Amélioration des entrepôts et du système logistique dans le contexte des plans d'intervention en cas d'urgence.</p> <p>Produit 5.1.2 Utilisation des produits locaux pour la production d'aliments préparés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'entrepôts améliorés mis en place ➤ Préparation d'un plan d'intervention en cas d'urgence ➤ Établissement d'une petite fabrique de production pilote d'aliments préparés 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Capacités du gouvernement ➤ Instabilité de la situation sécuritaire ➤ Disponibilité de produits locaux



ANNEXE III

Réalisation de la sécurité alimentaire au Timor-Leste



Carte établie par le Service de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité du PAM, octobre 2007

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du PAM aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
CAD	Coûts d'appui directs
CAI	Coûts d'appui indirects
COMPAS	Système d'analyse et de gestion du mouvement des produits
DSS	Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat de l'ONU
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
MMS	Mélange maïs-soja
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PDI	Personnes déplacées dans leurs propres pays
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SMI	Santé maternelle et infantile
SNMI	Santé et nutrition maternelles et infantiles
TIC	Technologies de l'information et des communications
TIEM	Transport interne, entreposage et manutention
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
VCT	Activités vivres contre travail